

Coup d'œil
sociodémographique

Février 2011 | Numéro 07

Faits saillants sur les conditions des logements et l'équipement ménager
au Québec en 2008

par Claudine Lacroix

De nouvelles données sur les conditions des logements et l'équipement ménager sont maintenant disponibles sur le [site Web de l'Institut](http://www.stat.gouv.qc.ca). En voici un aperçu.

Des logements de plus en plus grands

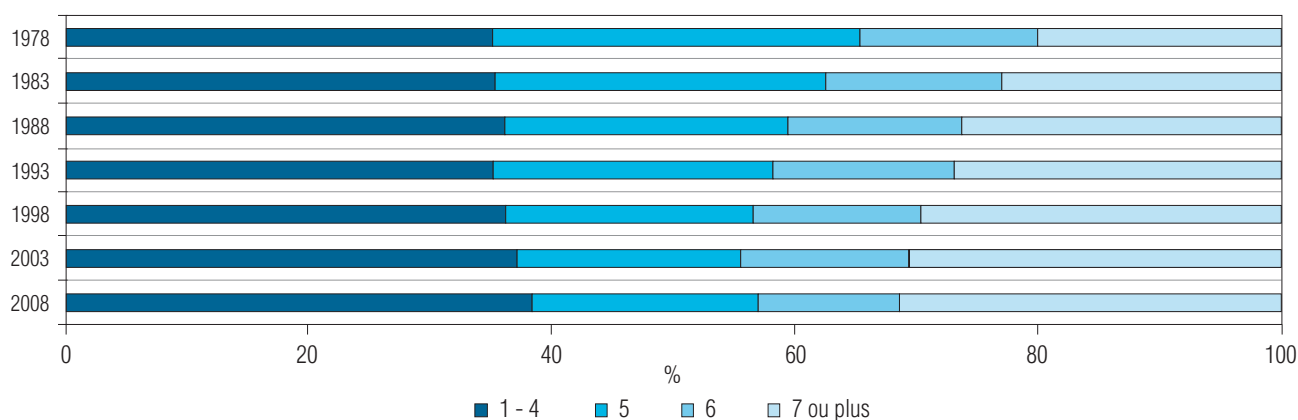
Au Québec, la part des grands logements, soit composés de 7 pièces ou plus, a progressé considérablement entre 1978 et 2008, passant d'un sur cinq à près d'un sur trois (figure 1). Par ailleurs, celle des logements de petite taille, soit ceux composés de 1 à 4 pièces, a connu une légère croissance, passant de 35 % à 38 %. C'est donc la part des logements de taille moyenne, soit de 5 ou 6 pièces, qui a diminué. La

taille moyenne des logements du parc est passée de 5,2 à 5,5 pièces entre 1978 et 2008.

La proportion de logements occupés par 0,6 à 1,0 personne par pièce a diminué au cours de la période 1983-2008, passant de 43 % à 18 %. Celle des logements occupés par moins de 0,6 personne par pièce est passée de 54 % à 83 %. La densité d'occupation moyenne des logements québécois se situe à 0,43 en 2008, en regard de 0,6 en 1978. La diminution du nombre moyen de personnes par pièce est attribuable à l'effet conjugué de la baisse du nombre de personnes par ménage et de la hausse du nombre de pièces par logement.

Figure 1

Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec, 1978-2008



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* (13-567) et (13-218) et *Enquête sur les dépenses des ménages* 1998, 2003 et 2008.

Note aux lecteurs

Les faits saillants présentés dans ce bulletin se rapportent aux données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de 2008. Les tableaux détaillés se trouvent sur le [site Web de l'Institut](#). Cette enquête a été menée de janvier à avril 2009. Des coefficients de variation approximatifs (CVA) ont été calculés pour chacune des estimations figurant dans les tableaux. Lorsque le CVA d'une estimation se situe entre 16,6 % et 33,3 %, celle-ci est marquée d'un exposant indiquant qu'elle comporte une variabilité d'échantillonnage élevée et qu'elle doit être interprétée avec prudence. Lorsque le CVA est supérieur à 33,3 %, l'estimation est remplacée par la lettre F indiquant qu'elle est peu fiable.

La **densité d'occupation** d'un logement correspond au nombre de personnes qui l'occupent rapporté au nombre de pièces qu'il comporte. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) considère qu'un logement est surpeuplé lorsque la densité d'occupation de celui-ci excède 1,0 personne par pièce.

Non affecté par les valeurs extrêmes, le **revenu médian** équivaut à la valeur du revenu en dessous de laquelle se situe celui de la moitié des ménages et au-dessus de laquelle se situe celui de l'autre moitié des ménages. Il sépare ainsi les ménages en deux groupes égaux en termes d'effectifs.

Le revenu médian des ménages propriétaires : plus de deux fois celui des ménages locataires

L'accession à la propriété dépend largement de la capacité financière des ménages et donc de leur revenu. Le revenu¹ médian des ménages québécois propriétaires se situe à 69 000 \$ en 2008, comparativement à 28 000 \$ pour les locataires.

L'âge de l'unité d'habitation occupée est également influencé par le revenu du ménage. Le revenu médian des ménages occupant les constructions les plus récentes, soit érigées depuis 1991, se situe à 62 000 \$ en 2008, en regard de 34 000 \$ pour les ménages demeurant dans les constructions les moins récentes, c'est-à-dire datant de 1945 ou antérieurement. Les unités construites entre 1946 et 1970 et entre 1971 et 1990 logent des ménages dont le revenu médian s'établit respectivement à 41 000 \$ et 58 000 \$.

Le revenu médian et la taille du logement occupé sont d'autant plus grands que la taille du ménage augmente. Comme au Québec 60 % des unités d'habitation composées de 1 à 4 pièces sont occupées par une seule personne, il est peu surprenant de constater que le revenu médian de l'ensemble des ménages québécois vivant dans les logements de cette taille se rapproche de celui des personnes vivant seules. De même que 45 % des logements de grandeur moyenne sont occupés par deux personnes et que le revenu médian de l'ensemble des ménages demeurant dans ces logements est comparable à celui des ménages de deux personnes. Enfin, 42 % des grands logements sont occupés par quatre personnes ou plus et le revenu médian de l'ensemble des ménages habitant ces logements se rapproche de celui des ménages composés de quatre personnes ou plus.

Dans le tableau des revenus médians, ceux des ménages québécois et ontariens demeurant dans des logements surpeuplés, c'est-à-dire occupés par plus d'une personne par pièce, ne

peuvent être présentés en raison du manque de fiabilité de ces estimations. Pour cette raison, nous discutons, dans ce paragraphe seulement, du revenu médian des ménages canadiens en fonction de la densité d'occupation de leur logement. Dans tout le Canada, les ménages occupant leur logement par plus d'une personne par pièce disposent d'un revenu médian de 44 000 \$. Il s'agit des deux tiers de celui des ménages occupant leur logement par 0,6 à 1,0 personne par pièce (66 000 \$) et par 0,3 à 0,59 personne par pièce (64 000 \$).

Le lecteur de DVD, le téléphone cellulaire, Internet et l'ordinateur personnel en forte augmentation

La proportion de ménages québécois disposant, dans leur logement, d'un lecteur de DVD a connu la plus importante augmentation pour les différentes composantes de l'équipement ménager entre 2003 et 2008, soit 40 points de pourcentage. Cette proportion atteint 84 % en 2008. Par ailleurs, la part de ceux ayant un magnétoscope a régressé de plus de 15 points de pourcentage au cours de la même période, passant de 89 % à 74 %.

Les proportions de ménages québécois disposant d'un téléphone cellulaire, d'Internet ou d'un ordinateur personnel sont celles ayant le plus progressé entre 1998 et 2008; soit de respectivement 47, 42 et 36 points de pourcentage. Par ailleurs, la part des logements équipés d'un téléphone fixe a connu une légère baisse au cours de la période, passant de 98 % à 92 %.

Ayant connu une croissance plus modérée, les proportions de ménages disposant dans leur logement, d'un appareil de climatisation (+ 20 points) et d'un lecteur de disques compacts (+ 15 points) atteignent respectivement 41 % et 79 % en 2008, comparativement à 21 % et 64 % en 1998.

1. Revenu annuel total avant impôt et après transferts.

Selon la tranche de revenu à laquelle ils appartiennent, les ménages sont plus ou moins susceptibles de disposer de certaines composantes de l'équipement ménager

Pour la plupart des composantes de l'équipement ménager, la proportion de ménages qui en disposent est la plus élevée chez ceux ayant un revenu de 90 000 \$ ou plus et la plus faible chez ceux ayant un revenu de moins de 30 000 \$. Par exemple, le lave-vaisselle se retrouve dans près de neuf logements sur dix occupés par les ménages dont le revenu se situe dans la tranche la plus élevée et dans moins du quart de ceux occupés par des ménages dont le revenu se situe dans la tranche la plus basse. Autre exemple, le graveur de DVD est peu répandu dans les unités d'habitation où vivent les ménages au revenu inférieur à 30 000 \$, mais se retrouve dans une majorité de celles où vivent les ménages au revenu de 90 000 \$ ou plus.

La proportion de ménages disposant de véhicules loués à long terme atteint 16 % en 2008

La part des ménages québécois possédant un seul véhicule est passée de 59 % à 45 % entre 1978 et 2008, soit une baisse de 14 points de pourcentage. Celle des ménages en possédant deux ou plus a grimpé de 11 points de pourcentage au cours de la même période pour atteindre 27 % en 2008. Plus de la moitié des ménages dont le revenu est compris entre 30 000 \$ et 59 999 \$ possèdent un seul véhicule, soit la proportion la plus élevée pour les différentes tranches de revenu. Ceux dont le revenu est de 90 000 \$ ou plus sont proportionnellement les plus nombreux à posséder deux véhicules ou plus, soit la moitié d'entre eux. La location à long terme est aussi la plus répandue parmi les ménages dont le revenu est de 90 000 \$ ou plus.

Ce bulletin est réalisé par :

Claudine Lacroix
Direction des statistiques
sociodémographiques

Direction des statistiques
sociodémographiques :

Ghyslaine Neill, directrice

Ont collaboré à la réalisation :

Gabrielle Tardif, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2011
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010